



HAL
open science

Imaginaires de guerre : l'ennemi intérieur en Guerre froide. France années 1950

Olivier Büttner, Annie Martin

► To cite this version:

Olivier Büttner, Annie Martin. Imaginaires de guerre : l'ennemi intérieur en Guerre froide. France années 1950. Sous la direction de Philippe Buton, Olivier Büttner, Michel Hastings. La Guerre froide vue d'en bas, CNRS Editions, p. 21-39, 2014, 9782271078230. halshs-01257792

HAL Id: halshs-01257792

<https://shs.hal.science/halshs-01257792>

Submitted on 18 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Imaginaires de guerre : l'ennemi intérieur en Guerre froide. France, années 1950.

*Olivier Büttner et Annie Martin*¹

Jalonnée de conflits larvés ou ouverts, armés ou non, la Guerre froide a également vu se développer des guerres qui n'ont pas eu lieu ou, plus précisément, qui n'ont eu lieu que dans l'esprit de ceux qui, dans chacun des deux blocs, les ont préparées. Si le contexte psychologique de la Guerre froide a rendu possible l'émergence de ces représentations conflictuelles imaginaires, celles-ci ont en retour profondément nourri cette période. Par conséquent, pour qui souhaite parvenir à une vision d'ensemble de cette riche et longue période historique, il ne semble guère possible d'éviter l'étude de ces paradigmes guerriers fictifs.

Au cœur des réflexions et anticipations françaises, deux modèles théoriques sont présents de manière récurrente chez ceux, tant civils que militaires qui, en France, se sont chargés d'imaginer ou d'anticiper ces guerres-là. Les traces qu'ils ont laissées, tant dans les archives des ministères de l'Intérieur et de la Défense, que dans la presse spécialisée, font émerger deux paradigmes : celui de la guerre nucléaire et celui de la guerre dite subversive. Notons d'emblée que ces deux modèles récurrents sont aussi fréquemment pensés comme intrinsèquement liés : guerre nucléaire rendant possible dans un second temps une guerre subversive, ou bien guerre subversive accompagnée de bombardements atomiques, ou encore guerre nucléaire conduite par le biais d'une cinquième colonne. Si le PCF n'est pas explicitement mentionné, il est malgré tout directement visé : c'est lui la cinquième colonne qui, à la suite des grèves ouvrières de 1947-1948, et

1. Fondé sur des documents d'archives recueillis aux Archives Nationales et au Service Historique de la Défense, notre travail a également bénéficié des informations fournies par des correspondants départementaux de l'IHTP : Hélène Chaubin, Xavier Desbrosse, Gilles Desroche, Jean-Louis Étienne, Odile Fleury-Zvenigorodsky, Rémy Gaudillier, Pascal Girard, Jean-Claude Lahaxe, Didier Lavrut, Isabelle Miclot et Frédéric Stévenot.

après l'adhésion de la France à l'OTAN, est chargée de « gangrener » le pays pour faciliter les projets d'invasion des troupes de l'URSS et des pays satellites au début des années 1950². Au demeurant, la perception des communistes comme ennemi intérieur par les militaires n'est cependant pas un phénomène nouveau, la première réflexion datant des années 1930³.

Quelle que soit la forme de combat retenue dans ces réflexions, celles-ci ont souvent en commun de partir de données connues, des expériences acquises au cours du précédent conflit mondial, ces données et expériences étant réinterprétées au regard des perceptions nouvelles de la menace, au prisme des incertitudes et des craintes soulevées par la situation internationale et les guerres coloniales. Objet d'histoire culturelle, l'étude de la guerre imaginaire met aussi en jeu l'expérience et la mémoire des acteurs, leur culture du combat.

Avant de présenter la place de l'ennemi intérieur dans le cadre d'exercices de Défense Intérieure du Territoire (DIT), il est nécessaire de dresser un tableau des perceptions qu'ont les pouvoirs civils et militaires des effectifs armés du PCF. C'est en effet cette représentation de l'appareil militaire clandestin du PCF qui sert de cadre à la description des mouvements subversifs « Rouges » dans tous les exercices de DIT des années 1950.

2. À titre d'exemple, en 1953, l'introduction du rapport « La défense horizontale contre l'attaque par surprise » du Contrôleur général de l'Armée, Libermann, au chef d'État Major de l'Armée commence par le paragraphe suivant : « Le Rush Pangermaniste provisoirement brisé, le Panslavisme Moscoutaire faisait à nouveau appel en 1947 à l'idéologie Communiste, pour développer les positions conquises depuis Yalta sur le mythe nazi [...], il fallait en cas de danger extérieur reconsidérer sa propre structure pour se défendre en même temps contre une armée dite populaire, inspirée du Kominform, installée sur le territoire, à l'affût de l'occasion propice à la prise du pouvoir. Bien mieux, le danger viendrait d'abord de cette armée du désordre en état permanent de « guerre froide », qu'une attaque brusquée conduirait au putsch victorieux de Prague ; si non, à une véritable guerre civile préface de l'invasion et ceci, avant et contre toute possibilité de mobilisation. »

3. Texier Nicolas, « “L'ennemi intérieur” : l'armée et le Parti communiste français de la Libération aux débuts de la guerre froide », *Revue historique des armées*, n° 269, 2012, p. 46-62.

L'APPAREIL MILITAIRE CLANDESTIN DU PCF VU PAR LA DIRECTION CENTRALE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À la fin des années 1940 et au début des années 1950, la DCRGSN⁴ cherche à avoir une image aussi précise que possible d'un parti communiste extrêmement puissant et dont la dimension subversive ne fait aucun doute aux yeux des fonctionnaires de la sécurité. C'est ainsi qu'en 1950 un rapport s'interroge sur la nature de ce qu'est le mouvement politique le plus puissant d'Europe, en se concentrant toutefois sur la France⁵. Il est précisé dans l'introduction : « L'ouvrage que présente la Direction des Renseignements Généraux de la Sûreté nationale sur le Parti Communiste français n'est pas l'examen de divers problèmes posés par ce parti. [...] Notre but essentiel a été d'essayer de fournir un instrument de travail permettant de pénétrer en profondeur dans le système révolutionnaire français ». La première question dès lors est de savoir dans quelle mesure ce « système révolutionnaire français » dispose de moyens armés. S'il s'agit d'un véritable appareil militaire, comment est-il structuré ? Assure-t-il un véritable maillage du territoire ? Quelles sont ses futures missions ? Telles sont les questions soulevées par les policiers.

En 1950, la « section analyse » de la DCRGSN détaille de façon très précise l'organisation territoriale de l'armée rouge des ombres : « En juillet [1949], au cours d'une réunion secrète tenue à Saint-Quentin en présence des représentants des cadres clandestins FTP des départements, M. André Marty présente les grandes lignes de cette réorganisation. Il annonce que sur le plan paramilitaire [...] la France est divisée en 10 territoires »⁶. Aux yeux des policiers, l'importance stratégique de ces territoires varie en fonction de divers facteurs et la Direction centrale des Renseignements généraux les classe de la façon suivante :

a) Territoire 1, Nord. Elle note la présence de la frontière franco-belge, l'importance de la population à majorité ouvrière et à forte proportion d'étrangers ;

b) Territoire 2 à 7 et 10. Elle souligne l'importance particulière de la zone 6 en raison de la surveillance de la frontière espagnole, de la zone 3 avec la frontière suisse, puis des zones 7 et 10, côtes atlantiques et bretonnes, et de la zone 5 en raison des liaisons avec l'Italie ;

4. DCRGSN : Direction centrale des Renseignements généraux de la Sûreté Nationale (Ministère de l'Intérieur).

5. Rapport de la Direction centrale des RG sur le PCF en 1950. Rapport de 1623 pages et un volume de plus de 200 « notices individuelles », rédigé en mars 1950. Archives nationales, n° 19960325/1.

6. *Ibid.*, p. 1177-1182 : « tactique de l'appareil clandestin ».

c) Territoire 8 « qui englobe l'ancien "bastion Limousin" territoire de refuge » ;

d) Territoire 9, d'importance secondaire, une position stratégique de second plan avec une faible influence communiste. (Cf. carte 1 : les territoires de l'appareil militaire clandestin du PCF).

Dans ces zones, les policiers tentent d'évaluer les effectifs et la structure de l'appareil militaire clandestin du PCF. Ces effectifs ne sont « envisagés que théoriquement » par les services des RG et sont divisés en trois catégories :

– Les effectifs de choc, qui sont armés, comprennent environ 500 officiers qui constituent l'état-major et l'encadrement de principe pour un total de 40 000 hommes répartis sur tout le territoire. Ils doivent répondre à la moindre alerte et rejoindre leur « centre mobilisateur ». Il est prévu que ces effectifs armés devront assurer les « opérations de couverture », en attendant la mobilisation et l'armement des effectifs de combat. Ces opérations devront être couvertes par des « actions de masse » comme la grève générale ou des émeutes ;

– Les effectifs de combat⁷, d'environ 100 000 hommes qui doivent rejoindre leur centre mobilisateur selon des modalités régionales ou locales. « Sauf armement individuel (personnel) ils ont à attendre les armes qui leur seront fournies au centre mobilisateur définitif » ;

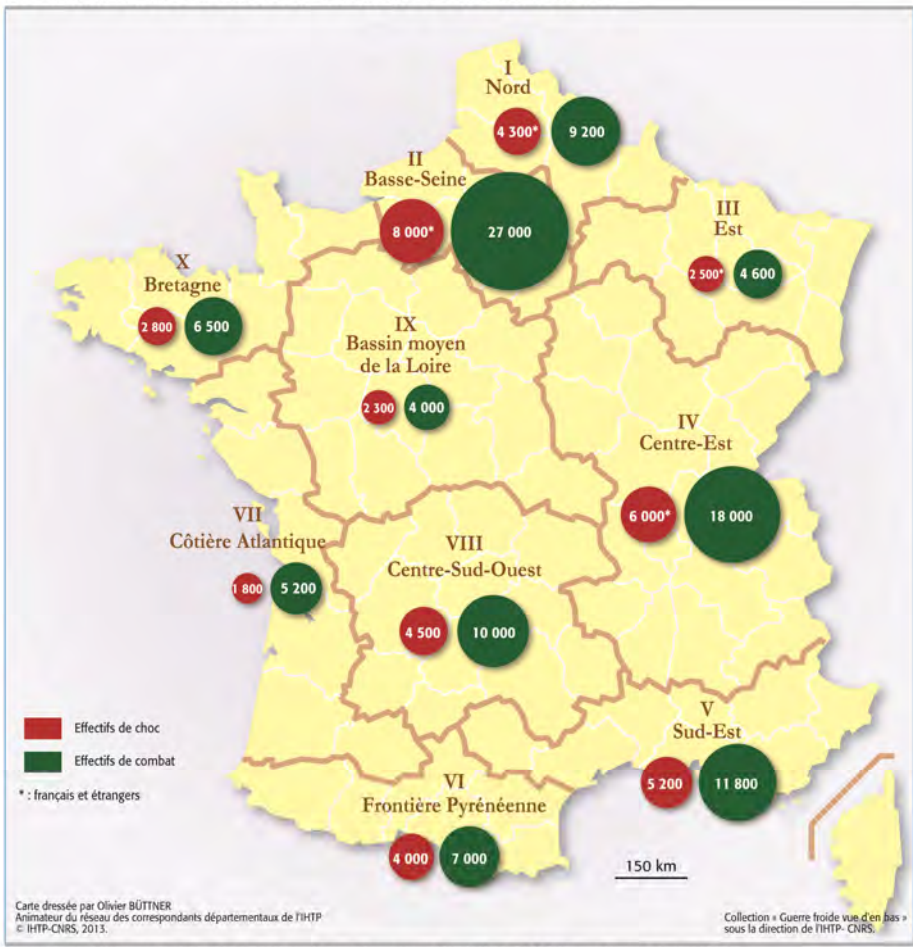
– Les effectifs de masse d'à peu près 500 000 hommes forment une « Armée Populaire » récupérée dans les organisations politiques et ouvrières de masse en cas d'événements exceptionnellement graves, tels que guerre étrangère ou guerre civile ;

Les RG précisent que ces effectifs de masse (500 000 hommes), rapportés aux 6 millions de communistes existant en France⁸, « constituent la proportion normale d'éléments susceptibles de combattre ». Dans son rapport de 1953 sur *La Défense en Surface contre l'attaque interne par surprise*, le Contrôleur général Libermann cartographie lui aussi une répartition départementale des « Forces adverses avec préfiguration de leur ordre de bataille » en positionnant les « Groupes de choc » (600 hommes) et les « Régiments Populaires » (1200 hommes).

7. Dans certaines notes des RG, les « troupes de combat » sont assimilées « aux troupes de choc » : cf. *Note RG suite écoute téléphonique occasionnelle 15/09/1950, suite retour de Pologne de chefs du PCF dont Thorez*, AN, n° 19960325/4.

8. Il s'agit plutôt de sympathisants. Philippe Buton estime à 800 000 le nombre d'adhérents à la fin 1946. Buton Philippe, *Les lendemains qui déchantent, le parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 270.

LES TERRITOIRES DE L'APPAREIL MILITAIRE CLANDESTIN DU PCF



Les territoires de l'appareil militaire clandestin du PCF en 1950.

Au-delà de ces estimations et de cette première étude de structure, ce rapport donne des renseignements sur l'encadrement et la formation des cadres et le rôle des étrangers dans l'appareil militaire clandestin du PCF. Dans le versement « Organisation militaire, service d'ordre, actions clandestines, agents de liaison »⁹, on trouve des rapports et notes des RG du début des années 1950, faisant état de formations de cadres ou d'hommes de troupe, généralement dans des locaux isolés en province, proches des forêts, appartenant soit au PCF soit à des structures satellites ou encore dans des colonies de vacances de mairies communistes. Sous couvert d'entretien ou de formation « classique », des formations au combat et au maniement des armes auraient eu lieu. Les rapports font état de bruits caractéristiques d'armes automatiques et, généralement, fournissent des fiches de renseignement sur les personnes présentes. Le rapport de 1950 analyse aussi ces formations : « Un stage de combat dans la forêt s'est tenu à la frontière des Pyrénées dans un hôtel de "Tourisme et Travail". Le stage a duré 15 jours dont 5 en Espagne dans la montagne. L'instruction était principalement basée sur le maniement des armes et des explosifs, l'utilisation des armes antichars, la tactique des groupes de combat et des exercices de liaisons entre unités de combat. Les instructeurs étaient en majorité des Espagnols parlant le français, les stagiaires (60) Français et Espagnols ont composé cette dernière promotion ».¹⁰

Il est aussi fait mention dans plusieurs notes des RG de la possibilité d'encadrement par des officiers venus des pays de l'Est, en particulier de la Hongrie. Enfin, le rapport de 1950 de la direction centrale des RG signale qu'il est aussi prévu que les cadres FTP soient, dès les premières mesures de mise en place du dispositif clandestin, astreints à une mobilité géographique : « Ils ne combattront pas dans le secteur où se trouvent leur domicile et le siège de leur activité légale ; en temps voulu, ils recevront du Centre une affectation précise. Ce système de rotation des cadres devrait assurer, dans l'esprit de ses promoteurs, une sécurité, plus grande pour les officiers FTP, ainsi qu'une exécution plus ponctuelle des ordres qu'ils pourraient recevoir, étant dégagés des contingences auxquelles ils seraient soumis s'ils demeuraient dans une région qu'ils connaissent¹¹. »

Pour l'armement, le rapport s'appuie principalement sur les renseignements que les RG ont recueillis sur une réunion secrète qui s'est tenue à Grasse (Alpes-Maritimes) les 28 et 29 novembre 1949. À cette réunion présidée par Marcel Servin, député de la Haute-Saône, et membre de la Commission centrale des cadres du PCF, assistaient dix responsables de « rayons » venus des dix « Territoires » et représentant les dix chefs de ces « Territoires ». D'après

9. AN, n° 19960325/4.

10. *Ibid.*, p. 1157-1160.

11. *Ibid.*, p. 1182.

les RG : « Abordant l'étude de la situation internationale, M. Servin déclara en substance que dans un délai proche qui ne saurait excéder six mois, la guerre, devenue inévitable, va éclater entre l'URSS et le bloc impérialiste. Cette réunion est sans doute la dernière réunion préparatoire à la mise en place de notre dispositif. »¹² Le point principal de cette réunion était la tactique à employer par l'appareil militaire du PCF en vue du conflit imminent entre le bloc soviétique et les forces de l'OTAN. Concernant les problèmes liés à l'armement, Marcel Servin aurait fait allusion à trois dépôts d'armes constitués en ce mois de novembre 1949. Le premier en forêt de Raismes (arrondissement de Valenciennes), le second dans un bois à 12 kilomètres au sud de Chamonix (il serait le plus important), le troisième, à proximité de Bourg-Madame, dans les Pyrénées¹³. Mais la direction des RG fait aussi part de ses doutes sur cette conception de gros dépôts, « en contradiction avec la tactique FTP en matière de dépôts d'armes », qui semble plus en accord avec « la thèse des petits dépôts d'armes ». Il est aussi fait mention du procédé utilisé par des cellules constituées dans les manufactures d'armes pour détourner des caisses d'armes et de munitions et moderniser ainsi leurs stocks.

Au début des années 1950, une synthèse hebdomadaire des rapports de police et de gendarmerie recensant, entre autres, les « caches d'armes » découvertes, est transmise sous forme de bordereau à la Direction de la Sûreté nationale. Ces caches vont de quelques armes légères datant de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à plusieurs centaines¹⁴ avec un stock très important de munitions et d'explosifs dans le cas des trois caches d'armes découvertes en Haute-Garonne et dans l'Aude, en février et mars 1950 par la DST de Toulouse¹⁵. « En outre, précise le rapport, la chaîne pyrénéenne et la zone pré-pyrénéenne de la Méditerranée à l'Atlantique sont couvertes d'une multitude de petites exploitations forestières, groupant de 5 à 15 ouvriers chacune. Depuis quatre ans, le PCE avec l'aide du PCF, s'est efforcé de placer ses groupes dans ces chantiers ainsi que dans ceux de

12. *Ibid.*, p. 1179-1180.

13. À l'époque, les trois zones étaient étroitement surveillées, comme en atteste le nombre de rapports des RG et de la gendarmerie sur les mouvements de personnes et d'automobiles ou camions dans ces zones.

14. En majorité des armes individuelles, pistolets, fusils, mitraillettes, grenades mais aussi des fusils mitrailleurs, des mitrailleuses de 12/7 mm, quelques mortiers de 80 mm et des bazookas. Il y a des armes allemandes mais surtout des armes américaines et anglaises produites à la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui sont encore en service dans l'armée française.

15. 3 dépôts de 10 tonnes d'armes et de munitions découverts par la DST de Toulouse dans des bois proches de Barbazan et de Carbonne en Haute-Garonne et de Quillan dans l'Aude. Le rapport attribue ces caches au parti communiste espagnol en France, partie intégrante de l'armée clandestine du PCF en cas de conflit. AN, *Ibid.*, article 4.

l'EDF »¹⁶. Ainsi, en Haute-Garonne, la Société Forestière du Midi est décrite au début de 1950 comme la pièce maîtresse de l'organisation communiste dans le massif des Pyrénées : « Il s'agit d'une société d'exploitation forestière, désormais premier producteur national de traverses de chemin de fer et principal fournisseur de la SNCF, qui a été créée au lendemain de la dissolution des FFI en mars 1945 par deux chefs de maquis. Elle est perçue comme une organisation paramilitaire qui "a conservé en vase clos l'essence même des anciens guérilleros espagnols" et dont les troupes de choc - évaluées entre 500 et 700 hommes - forment l'ossature d'un dispositif militaire qui s'étend le long des Pyrénées »¹⁷.

Le rapport des RG mentionne également qu'en novembre 1949, à la réunion de Grasse, en fonction des plans d'attaque de l'État-major soviétique, Marcel Servin a précisé « le dispositif de bataille du PCF » qui devra se mettre en place à partir de l'organisation territoriale de l'armée clandestine du PCF : « Le dispositif de bataille du PCF s'appuiera sur trois zones qui sont considérées comme des positions stratégiques :

1) La zone frontière franco-suisse : Cette zone doit être contrôlée et occupée par nos forces sur plus de 50 kms de profondeur. Nous devons la tenir coûte que coûte et couvrir nos arrières. L'État-major soviétique a décidé en effet qu'il effectuerait par l'Autriche et la Suisse une attaque rapide. Nous devons l'aider par tous les moyens à acheminer vers Paris en un temps record son matériel et ses troupes qui se déploieront en éventail une fois la frontière franchie. Nous serons avertis suffisamment à l'avance de la date de cette opération ce qui nous permettra d'acheminer dans cette zone environ 100 000 F.T.P. recrutés parmi l'élite de nos troupes.

2) La zone frontière franco-espagnole : Notre rôle dans ce secteur sera d'empêcher que les Américains installés en Espagne envoient des troupes et du matériel en France. Nous devons donc isoler la France de l'Espagne. Nos camarades espagnols nous aideront en provoquant en Espagne des troubles et en effectuant des sabotages qui nous permettront de gagner du temps. Notre camarade Simone Téry qui connaît l'Espagne a été désignée comme agente de liaison dans ce secteur.

3) La région côtière du Nord : De la frontière belge à la presqu'île du Cotentin, est sous la responsabilité d'un membre de l'E.M. National FTP. Les F.T.P. doivent contrôler la côte en attendant l'arrivée des troupes so-

16. *Ibid.*, p. 950-951.

17. Dulphy Anne, « À l'épreuve de la guerre froide ; les préfets du Sud-Ouest et les réfugiés espagnols 1947-1953 », in Vaïsse Maurice (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la défense de 1800 à nos jours*, Bruxelles - Paris, Bruylant-L.G.D.J., « Histoires », 2001, p. 366.

viétiques. En cas de débarquement anglo-saxon, ils doivent saboter les arrières des troupes débarquées¹⁸. »

En France, en plus des opérations dans ces trois zones névralgiques, et en s'appuyant sur son organisation territoriale, « les F.T.P., après avoir exécuté leur mission de démoralisation au moyen d'équipes spéciales envoyées et déjà à pied d'œuvre dans l'Armée et la Police et leurs tâches de sabotage, rejoindront quatre grands maquis situés dans les Ardennes, dans les Vosges, en Haute-Savoie et dans les Pyrénées. Les isolés se regrouperont dans les départements du centre de la France : "Corrèze, Creuse, Haute-Vienne", déjà signalés comme constituant le "bastion Limousin" ». Enfin, toutes les autres frontières maritimes ou terrestres seront contrôlées, mais la qualité des effectifs importe moins que dans les trois secteurs névralgiques cités.

Pour compléter ce rapport, en 1952, le ministre de l'Intérieur demande aux directions départementales des RG de lui fournir un rapport détaillé sur l'état du PCF dans leur département, rapport qui doit contenir une carte du département comportant les zones d'influence du PCF, les points stratégiques sensibles qui pourraient être des cibles potentielles en cas d'attaque des « forces subversives rouges » (lignes à haute tension, barrages hydrauliques, centrales électriques, gares, etc.) ainsi que les zones de maquis (forêts) pouvant servir de bases de départ ou de refuges aux insurgés. Toutes les cartes départementales fournies sont à la même échelle, ont les mêmes légendes et les mêmes codes couleur. Toutes ces cartes départementales mentionnent des « zones de maquis » que l'on peut facilement rapprocher des zones de maquis qui apparaissent sur les « Cartes départementales de la Résistance » pendant la Seconde Guerre mondiale établies par les correspondants de l'IHTP dans les années 1970 et 1980. En outre, à partir de 1956, le ministre des Armées demande aux régions militaires de lui adresser chaque mois une synthèse s'inscrivant dans un « Plan de recherches sur l'ennemi intérieur ». Sébastien Laurent a étudié et dépouillé ces rapports de 1959 à 1966 pour les régions militaires de Paris, Lille et Bordeaux¹⁹. Enfin, l'étude de l'inventaire mis en ligne au début de 2011 par le SHD sur les archives des Régions militaires (sous série 4 U) est riche d'enseignements. Notons en particulier qu'il existe au niveau « local » un « Bulletin mensuel de renseignements sur l'ennemi intérieur - protection des points sensibles » pour des départements, ou des « subdivisions militaires », dont certains sont antérieurs à 1956.

18. *Ibid.*, p. 1180-1181.

19. Laurent Sébastien, « Ce que le renseignement ne peut pas dire. La surveillance de l'«adversaire intérieur» dans la France des années 1960 », in Cochet François, Dard Olivier (dir.), *Subversion, anti-subversion, contre-subversion*, Paris, Riveneuve, 2009, p. 299-307.

LES EXERCICES DE DÉFENSE INTÉRIEURE DU TERRITOIRE
DANS LES ANNÉES 1950.
LES CONTOURS DE LA GUERRE IMAGINAIRE

« La Défense en Surface du territoire métropolitain », « la Défense Intérieure du Territoire » (DIT) puis « la Défense Opérationnelle du Territoire » (DOT), symbolisent les différentes doctrines employées par les autorités françaises pour désigner, pendant les différentes périodes de la Guerre froide, une organisation défensive contre un ennemi du monde occidental. « Tenir un territoire et la population qui s'y trouve de manière à empêcher cette dernière de "basculer" dans le camp de l'adversaire, tel est l'objectif assigné à la défense en surface ». Si l'idée n'est pas nouvelle, elle est l'une des singularités de l'expérience française des années 1945-1962. L'ennemi intérieur, qu'incarne la « cinquième colonne » constituée d'éléments du parti communiste, est une « véritable gangrène subversive pourrissant le corps national »²⁰. Cet ennemi intérieur se voit officialisé par l'autorité politique qui, en 1950, définit la défense en surface par un décret²¹ « relatif à l'organisation de la défense en surface du territoire métropolitain » qui stipule en son article 1 que : « la défense en surface du territoire métropolitain comprend l'ensemble des mesures destinées à : assurer la sécurité des communications, lutter contre les éléments extérieurs parachutés, débarqués ou infiltrés, s'opposer à toute tentative de sabotage, assurer le maintien de l'ordre ».

En 1956²², la « Défense en surface » devient la « Défense Intérieure du Territoire » dont les missions sont pour l'essentiel les mêmes que celles de la défense en surface, mais le décret constitutif de la DIT précise que celle-ci a pour but *en général* de protéger en vue de maintenir l'ordre, l'ensemble de la nation et notamment les organes du gouvernement ; *en particulier*, de garantir la sécurité des opérations de mobilisation, de concentration, de transport et de ravitaillement des forces armées, et *le cas échéant* et dans toute la profondeur du territoire, de s'opposer aux éléments implantés, parachutés, débarqués, et de permettre aux forces opérationnelles de poursuivre en cas de nécessité, la lutte contre l'ennemi intérieur²³. Tout au long des années 1950 et 1960, des exercices de défense en surface et de défense intérieure du territoire, couvrant des zones plus ou

20. « Rapport sur la lutte contre la cinquième colonne », RG, 6 décembre 1951, AN, n° 19770420/24.

21. Décret n° 50-1198 du 29 septembre 1950.

22. Décret n° 56-1313, relatif à l'organisation de la DIT.

23. Villatoux Marie-Catherine, « La défense en surface 1945-1962. Le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d'après-guerre », *Cahiers d'histoire militaire appliquée*, Service Historique de la défense, 2009.

moins importantes du territoire métropolitain, ont été menés pour tester tout ou partie de l'organisation de la défense du territoire.

En 1954, cinq exercices (Éon II, Mistral, Bourgogne, Rollon, Genet) concernant la défense intérieure du territoire ont donné lieu à un rapport des Inspecteurs Généraux de l'Administration en mission extraordinaire (IGAME) du Ministère de l'Intérieur²⁴. Les conclusions des rapports sont des conclusions techniques, et toutes les analyses dissèquent les moyens mis en œuvre pour aboutir à un bon fonctionnement de la Défense en Surface. Les problèmes particuliers qui peuvent être soulevés concernent la mise en place des états-majors mixtes où se côtoient civils et militaires. Une divergence de doctrine apparaît quant au partage des responsabilités, ainsi que sur l'organisation territoriale du commandement. Des interrogations se font jour sur le champ de compétences entre les autorités militaires et l'autorité civile face à une situation de déclaration d'état de siège. Le rapport démontre qu'appliqué à la lettre, le décret de 1950 sur la Défense en Surface, aboutirait à ce que les Compagnies de CRS soient considérées comme des bandes de partisans qui seraient passés par les armes si les Forces Rouges occupaient notre territoire.

Quant à l'analyse lexicologique de ces rapports, il n'est jamais fait mention d'ennemi intérieur sous aucune forme que ce soit. Tout au plus retrouve-t-on les notions de « maintien de l'ordre » ou des « éléments ennemis armés ». Dans le compte rendu de la conférence des IGAME au mois de mai 1954, il est question de « bandes armées » ou bien « d'éléments étrangers. [...], à la notion classique de ligne de feu et de zone des armées, s'ajoutent ou se substituent des engagements diffus et multiples sur le théâtre des opérations intérieures ». L'hypothèse d'une guerre n'est pas exclue avec « une notable partie des habitants encadrée et endoctrinée pour jeter un trouble profond dans les opérations de mobilisations ».

Le rapport des IGAME portant sur les sept exercices de DIT effectués en 1955 (Éon 3, Rabelais, Roussillon, Duguesclin, Nevers, Somme, Alsace) met toujours en avant des données techniques. Mais, pour la première fois dans ces exercices, sont évoqués des « troubles intérieurs à caractère essentiellement politique ». Dans l'exercice Roussillon et dans celui de Somme, il est clairement fait mention de la fragilité « des points sensibles situés dans la zone côtière, menacés par des commandos débarqués et recevant l'aide de partisans locaux », réminiscence de la Seconde Guerre mondiale.

24. DIT-DOT, les rapports des « IGAME » : AN, n° 19770420/24 (Ministère de l'Intérieur, Service National de la Protection Civile). Le décret qui nomme le Préfet, Chef du Service national de la Protection Civile, le charge aussi des questions concernant la Défense en Surface, puis la DIT.

L'année suivante, en 1956, un certain nombre d'exercices de DIT sont programmés, mais le conflit algérien restreint les moyens disponibles : certains exercices sont purement et simplement annulés et d'autres sont réduits à de simples exercices de cadres. Néanmoins, sept exercices ont lieu (Thermes, Junon, Attila, Bourgogne, Béarn, d'Artagnan, Vendémiaire) et, à nouveau, les analyses techniques abondent et laissent voir une véritable amélioration de l'organisation de la DIT sur le terrain. Pour la première fois, le rapport de synthèse mentionne l'action psychologique. Dans celui sur l'exercice Béarn, le préfet des Pyrénées-Orientales estime que « la DIT suppose des opérations effectuées en France, très souvent contre des Français (traîtres ou aveuglés par une politique partisane) ou en présence de Français dont la neutralité sera prête à succomber à la loi du plus fort. En matière de DIT au contraire, il ne saurait être fait abstraction de la population qui peut se diviser en trois groupes : les partisans de l'adversaire, les neutres, les partisans de l'ordre ». Ce même préfet propose la création d'un 5e bureau. L'ennemi intérieur est nommé : il s'agit des « partis extrémistes, tenants de l'idéologie rouge ». Dans l'exercice « Vendémiaire » qui se déroule au début du mois d'octobre, l'agitation sociale est un des facteurs qui entre en jeu dans l'entraînement. Les grèves sont classiquement conçues comme un moyen politique de déstabilisation de la société en vue d'un changement politique.

En 1957, neuf exercices ont lieu, qui concernent 67 départements²⁵. Pour des raisons budgétaires, bon nombre de ces opérations se sont déroulées sous forme d'exercice de cadres avec une faible participation des troupes d'actives. Presque tous les exercices ont une composante de guerre subversive. L'ennemi intérieur est devenu une référence naturelle à prendre en compte dans le cadre de l'organisation de la défense du territoire. Afin de circonvenir cet ennemi intérieur, l'accent est mis depuis 1956 sur le renseignement et donc sur la mise en place de très bons moyens de transmission jusqu'à « une innervation aussi poussée que possible du renseignement à l'intérieur des départements ». Pour mener à bien cette mission qui s'apparente à un quadrillage du territoire national, le Secrétariat d'État aux Forces Armées a mis en place au cours de l'année 1957 au siège de chaque département des commandements militaires départementaux d'active, une section mobilisée de transmission départementale et un groupement départemental mobilisé pour un soutien administratif, de protection, d'escorte, et de transport.

La conduite de la guerre d'Algérie pèse aussi lourd dans l'atmosphère délétère de la confrontation des blocs. Deux thématiques reviennent quand il s'agit de contrer l'ennemi intérieur : la recherche du rensei-

25. Exercices Armor, Rollon, Morvan, Languedoc, Icare, Cezallier, Aquitaine, Lugdunum, Branly.

gnement et l'action psychologique. Le rapport de fin d'année est très clair : « Les résultats obtenus en 1957 en Algérie dans le domaine du renseignement et de l'Action psychologique sont tels qu'il est indispensable de faire connaître largement à tous les échelons, civils et militaires, de la Défense Intérieure métropolitaine les méthodes employées en vue de leur adaptation éventuelle en cas de besoin bien que sous d'autres modalités à la Métropole ». Mais, dès janvier 1958, l'inspecteur général de la DIT, dans le préambule d'une « note d'information concernant divers aspects de la DIT en Algérie » tient à rappeler les différences entre DIT en Algérie et en métropole : « La DIT en Algérie repose sur des fondements, d'ordre technique, forts différents selon toute évidence de ceux de la DIT métropolitaine adaptée à d'autres concepts idéologiques, et par surcroît aux arrières du théâtre d'opérations principales de l'OTAN. En outre, l'infrastructure administrative civile est beaucoup plus lâche en Afrique du Nord, ce qui conduit à demander largement à l'armée d'y suppléer. Ces différences ne doivent jamais être perdues de vue ». Puis il mentionne que l'expérience de l'Algérie reste riche d'enseignements avec l'expérience de la Résistance française de 1943-1944, un des creusets les plus fertiles en enseignements.

À titre d'exemple, « Aquitaine »²⁶, premier exercice de DIT avec État-major mixte en 1957, démontre « le consensus sur la nécessité de mesures de maintien de l'ordre contre l'agitation communiste en situation de guerre entre les ministres de l'Intérieur, des Forces Armées et les chefs des États-majors »²⁷. L'opération « Aquitaine » se déroule sur toute la zone de défense n° 2 soit sur 25 départements (*carte 2 : Zone de défense n° 2*). L'option nucléaire est un prétexte aux yeux des populations pour justifier l'exercice. D'une façon générale, il s'agit d'une attaque sur les principaux aérodromes de la zone, d'isoler la région parisienne en détruisant les ponts sur la Loire, d'isoler Bordeaux et d'empêcher toute activité maritime de la frontière des Pyrénées jusqu'à La Rochelle. Les bombardements nucléaires créent un arc de cercle qui neutralise un quart du territoire français en annihilant le potentiel aérien, en interdisant toute forme de débarquement par les côtes, en empêchant toute forme d'activité maritime. Rien n'est dit sur les personnes survivantes, ni sur le chaos qui doit s'en suivre. En réalité, l'essentiel n'est pas à ce niveau. Cet exercice militaire est un paravent pour étudier en grandeur nature la guerre subversive. Dans cet ensemble, le Limousin, avec un communisme rural bien enraciné, est un champ d'expérimentation idéal pour étudier le risque de la guerre subversive et le champ d'application de la contre insurrection.

26. Exercice DIT « Aquitaine », AN, n° 19770420/ 25.

27. Girard Pascal, *Les complots politiques en France et en Italie, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1950*, Florence, Thèse de l'Institut Universitaire Européen, 2002, p. 693.

ZONE DE DÉFENSE N°2, exercice DIT Aquitaine, 1957
 Organisation Militaire de la Z.D.2



Zone de Défense n° 2, exercice DIT Aquitaine 1957.

La construction imaginaire de la menace repose en partie sur des réalités que les concepteurs de l'exercice ont à l'esprit. En 1946, le PCF recueille plus de 30 % des voix sur les hautes terres des trois départements du Limousin, et dans le sud-ouest de la Haute-Vienne²⁸. En 1949, pour le seul département de la Haute-Vienne, le PCF comptait 10 500 adhérents, ce qui faisait de lui un véritable parti de masse dans le département²⁹. Entre 1945 et 1958, il remporte huit sièges de députés : trois en Haute-Vienne, un en Corrèze et deux en Creuse. Au niveau national et à titre de comparaison, le PCF recueille 25,6 % des voix à l'élection législative de janvier 1956. Mais la Haute-Vienne donne bien d'autres indicateurs de la dangerosité aux yeux des militaires, avec par exemple la rumeur qui court à l'été 1956 sur la constitution de maquis de rappelés. Dans le contexte de la guerre d'Algérie³⁰, cette rumeur qui s'installe dans le département de la Haute-Vienne n'est que l'écho de celle qui se propage dans le Cantal, en Dordogne, en Creuse ou encore en Corrèze³¹. À Limoges, le 12 juillet 1956, un tract signé *La Volonté du Peuple* est découvert par les autorités policières. Les auteurs qui appartiennent à la mouvance libertaire préconisent « la nécessité de l'action révolutionnaire [...] par les manifestations de masses et le débordement des forces de police, le sabotage des moyens de guerre, la grève générale [...] c'est la première étape vers la révolution³² ».

Ainsi, dans le cercle militaire, avec de telles informations, tout converge pour penser que l'adversaire est dans la population, mais qu'une partie de la population est en réalité l'ennemi même. De fait, dans le dossier donné à l'ensemble des participants à l'exercice, la description de l'ennemi est des plus claires : « Il s'agit du parti communiste [qui] s'oppose systématiquement à la politique gouvernementale [...] Son but est d'essayer de parvenir à une coalition de front populaire qui permettrait soit un renverse-

28. Danthieux Dominique, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale (de la fin du XIX^e siècle aux années 1960) », *Ruralia*, n° 16/17, 2005.

29. Dominique Danthieux donne le nombre de 12 235 adhérents (*ibid.*) mais les données du carnet du secrétaire à l'organisation Auguste Lecœur font état des effectifs suivants : 1948 : 12 570, 1949 : 10 500, 1950 : 8 803, 1951 : 6 700. Et, en 1954, la Haute-Vienne ne compte plus que 3 518 communistes encartés (Roger Martelli, *Prendre sa carte, 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Pantin-Bobigny, Fondation Gabriel Péri-Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2010, p. 81).

30. Le 12 avril 1956 trois décrets sont promulgués permettant le maintien sous les drapeaux de soldats du contingent et le rappel de soldats libérés.

31. Martin Annie, « La rumeur en Limousin : les maquis de rappelés » in Branche Raphaëlle, Thénault Sylvie (dir.), *La France en guerre, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008, p. 35.

32. Note de la direction des RG, « Distribution de tracts », 12 juillet 1956, Archives départementales de la Haute-Vienne (ADHV), 986 W 1002.

ment des alliances soit au moins une attitude de neutralisme à l'égard des deux blocs opposés. [...] Ces tentatives de désagrégation par l'intermédiaire des partis sympathisants ont donné d'excellents résultats en Asie et au Moyen-Orient ». Voilà pourquoi les concepteurs de l'exercice militaire ont imaginé « l'organisation subversive du bloc rouge » en France selon le schéma suivant : « Un Comité Révolutionnaire Métropolitain (CRM) est en place dans la région parisienne. Il reçoit directement ses directives du Comité de Guerre Suprême du bloc Rouge. Il dispose à Limoges d'une antenne, ayant pour mission spéciale la coordination des actions rouges dans le Massif Central et la mise en place, au moment favorable, d'un gouvernement dissident favorable à l'idéologie rouge ». Cela se traduit dans l'opération « Aquitaine » par une montée en puissance graduelle des incidents selon un processus qui se divise en trois étapes.

Tout d'abord, tous les départements sont touchés par les grèves et l'agitation sociale qui sont la toile de fond de l'exercice : grève dans la banlieue industrielle d'Angoulême, grève dans la poudrerie nationale de Bergerac, grève dans les ateliers de la SNCF de Périgueux. Si la situation est donnée pour « particulièrement critique » dans le département de la Gironde, elle est jugée extrêmement confuse dans le département de la Haute-Vienne. Il n'y a pas de hasard si les militaires imaginent un département « spécialement troublé depuis un mois par des manifestations, des grèves, des attentats, des sabotages ». Le département du Tarn-et-Garonne quant à lui est perturbé par « des éléments insurrectionnels armés ». ³³ Cette agitation sociale se double d'une activité de propagande qui couvre l'ensemble des départements. Dans l'esprit des concepteurs de l'exercice, il s'agit de créer toutes les conditions d'une phase pré-insurrectionnelle.

Ensuite, c'est la phase des attentats sur les lignes de communication, qu'elles soient téléphoniques, routières ou ferroviaires. Cette phase n'est pas sans rappeler le plan « Violet » conçu par le BCRA, à la Libération, pour paralyser les forces ennemies tant dans leur déplacement que dans leurs informations. À Guéret (Creuse), les pylônes EDF sont coupés ; dans la région d'Uzerche (Corrèze), la station des Lignes Souterraines à Grande Distance (L.S.G.D.) est sabotée. Les sites stratégiques (barrage, aéroport, usine électrique) font tous l'objet de sabotages ou de tentatives de sabotage.

Enfin, l'étape armée est l'aboutissement visant à prendre le pouvoir. De la formation de maquis, en passant par des attaques de villages, attaques qui vont jusqu'à l'anéantissement, sans oublier les attaques contre les locaux et les agents des autorités civiles et militaires, la zone de Défense n° 2 s'embrasse et sombre dans l'anarchie. En Corrèze, les gendarmes et les gendarmeries font l'objet de 22 agressions, qui vont du coup de feu sur la

33. Exercice DIT « Aquitaine », AN, n° 19770420/ 25.

patrouille à l'attaque même du bâtiment. Cette phase armée n'est réellement efficace que si les armes existent et, pour cela, les concepteurs ont imaginé des parachutages de matériel et d'hommes. Là aussi, les réminiscences de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas loin : des agents du SOE avaient été parachutés en Haute-Vienne (*carte 3 Haute-Vienne exercice Aquitaine 1957*) et des agents du SAS en Corrèze, sans oublier le largage de plusieurs centaines de containers d'armes au mois de juillet 1944 au sud-est de Limoges. Ainsi, dans l'imaginaire militaire, se mêlent deux types de guerre : la Seconde Guerre mondiale et les conflits coloniaux.

L'information de la population semble avoir été un point important dans cet exercice. Voici ce qu'écrivit le Préfet Périllier dans son rapport : « Les participants à l'exercice (Aquitaine) eurent toujours présent à l'esprit l'importance de l'action psychologique. Dans des hypothèses comparables à celles données par le thème, il s'agit de lutter non seulement contre un ennemi extérieur, mais aussi contre des fauteurs actifs de désordres, des partisans agissant par conviction profonde, des sympathisants abusés par une propagande fallacieuse, enfin – et surtout – contre une masse d'hésitants tenus par la contrainte ou dominés par la peur. Ce sont ces derniers que l'on a cherché à reprendre en main en utilisant des appels radio-diffusés, des proclamations, des appositions d'affiches, en demandant l'intervention des sous-préfets, des maires, des chefs de service public, des élus sûrs, des dirigeants des organisations économiques, des syndicats libres, des représentants de divers groupements : anciens combattants, résistants jeunes, médaillés. » Toujours dans le domaine de l'action psychologique, le préfet des Pyrénées-Orientales écrit en novembre 1957 : « L'action psychologique à mener en cas de troubles intérieurs a peut-être même pris le pas sur les opérations de police ou sur les actions militaires de maintien de l'ordre. Une bonne préparation des esprits, le maintien du moral de la population, la galvanisation des volontés s'avèrent dans certaines circonstances plus efficaces que l'emploi de la force [...]. J'ai pris l'initiative dans mon département, en accord avec le commandement militaire, de former un embryon de bureau psychologique au sein de l'État-Major Mixte. [...] Le bureau psychologique doit être étoffé afin de faire face aux lourdes tâches qui lui incombent dès le temps de paix compte tenu de l'état d'esprit, des tendances politiques et des sentiments divers des populations [...]. Le caractère du marin pêcheur par exemple diffère de celui du vigneron ou du montagnard. »



Haute-Vienne, exercice DIT Aquitaine 1957.

En définitive, à lire notre documentation, les « éléments subversifs » comme les acteurs en charge de la défense du territoire font jouer aux zones de maquis le même rôle que lors de la dernière guerre, à ceci près que la forêt devient le lieu de refuge de l'agresseur et non plus le lieu dédié aux forces de l'intérieur combattant pour la « Libération du territoire national ». Ce phénomène demeure une constante jusqu'au début des années 1960, puis devient anecdotique dans les exercices de « Défense Opérationnelle du Territoire » à partir de 1962. Avec la mise en place de la DOT et la fin des guerres coloniales, en effet, le miroir s'inverse : la forêt devient refuge pour le civil, lieu de caches d'armes et de maquis éventuels pour des militaires métropolitains qui veulent y préparer la libération du territoire en se re-transformant alors en ces Forces Françaises de l'Intérieur qui avaient participé à la Libération de 1944. Un article paru dans *Le Monde* en date du 21 mai 1964 et intitulé : « Dans le plan 1964-1970 : l'armée de terre se reconstituera autour de l'arme atomique », précisait qu'après le premier choc avec les troupes du pacte de Varsovie, et les bombardements nucléaires sur le territoire de l'Allemagne, il était prévu « qu'interviendraient [sur le territoire métropolitain] les trois divisions réservées stationnées en France sous commandement national appuyées par les forces de Défense Opérationnelle du Territoire. Ces dernières poursuivraient ensuite éventuellement le combat et s'il était nécessaire constitueraient des maquis ».

En 1950, comme en 1962, il y avait bien deux points centraux dans l'imaginaire de ceux qui préparaient la guerre prochaine : la référence mémorielle fondamentale de la Seconde Guerre mondiale et la montée en puissance de la référence à la guerre subversive menée par un ennemi infiltré et *non plus intérieur* à partir de 1962, ou mené par soi-même contre l'envahisseur en cas d'occupation du sanctuaire national.